

Une autre conclusion: pour une majorité de ces gens, 1 224 (c'est un gros échantillon pour un «focus group») le pouvoir de l'employeur va augmenter considérablement. Le harcèlement va augmenter. Ceci est une conséquence insidieuse de cette législation. Ceux qui sont dans une mauvaise situation économique et qui se sentent sans pouvoir disent que cette législation va empirer leur situation.

Finalement, je vais vous lire une citation en anglais et je vais vous la traduire.

[Traduction]

• (1200)

Ce peu de compassion, cet abandon des règles morales, ce malaise ne semblent guère déranger les riches. . .

[Français]

Naturellement, les élites, les riches, trouvent que c'est bien correct cette affaire-là, de taper sur les pauvres! Il n'y a pas grand-chose de mal là-dedans, c'est normal pour les conservateurs! Si on est pauvre, si on est une veuve, si on est retraité, si on est un élève dont la famille n'est pas assez riche, on tape dessus. C'est ce que font les conservateurs. C'est ce que dit le sondage.

Le sénateur Molgat: Que les pauvres paient!

Le sénateur Gigantès: C'est évident, on vous le dit depuis longtemps!

Ils se posent la question: est-ce qu'il y a un problème? Est-ce que ce problème de l'hostilité des gens envers cette législation va se dissiper ou non? Il dit que la possibilité est très forte que ce problème ne va pas se dissiper.

Alors, il y a . . .

[Traduction]

. . .une réponse négative très forte.

La question des personnes qui quittent volontairement leur emploi fait intervenir les émotions et les intérêts. Les femmes, par exemple, risquent deux fois plus que les hommes d'avoir à quitter leur emploi volontairement.

[Français]

Ce sont les femmes qui ont le plus peur parce qu'elles vont se faire harceler.

La dernière conclusion est:

[Traduction]

On constate de plus en plus que la division de la société en classes devient la nouvelle source de conflits politiques au Canada.

[Français]

La division en terme de classes sociales devient la nouvelle réalité du Canada, dit ce sondeur. Qui a causé cela? On

croyait toujours que le Canada était un pays où la classe sociale n'avait pas autant d'importance que dans certains autres pays. Mais ici on voit qu'un sondeur embauché par le gouvernement conservateur avertit les conservateurs qu'ils ont créé un schisme social, ils ont divisé le pays.

La majorité des gens au Canada ne se sentent pas financièrement en sécurité. Ils ont peur et ils trouvent que les autres, ceux qui sont confortables, (comme vous, qui n'avez jamais connu la pauvreté) ces gens se sentent abandonnés, méprisés, honnis même, par les riches, par l'élite qui dépense des sous pour élire les conservateurs.

Cette évolution est une tragédie pour la société canadienne. Les gens d'en face me reprochent parfois, dans les ascenseurs, de parler comme je le fais. Mais c'est la vérité, que voulez-vous! Cette vérité est que vous avez divisé le pays en deux. Vous l'avez divisé entre ceux qui ont peur de vous, ceux qui vous appuient.

Je trouve que vraiment c'est quelque chose que vous avez fait qui est impardonnable et qui ne vous sera jamais pardonné dans ce pays. Vous avez détruit la cohésion sociale qui prévalait ici.

C'est pour cette raison. . .

Son Honneur le Président pro tempore: Honorables sénateurs, je désire informer le sénateur Gigantès que son temps est expiré.

Le sénateur Gigantès: Alors, c'est pour cette raison que je propose:

QUE le projet de loi C-113 ne soit pas lu pour la troisième fois maintenant mais que sa troisième. . .

[Traduction]

Son Honneur le Président pro tempore: À l'ordre, s'il vous plaît. Je dois faire remarquer que le Sénat est déjà saisi d'un amendement à la motion portant troisième lecture.

Le sénateur Barootes: Vous enfoncez le Règlement!

Le sénateur Gigantès: Je proposerai cet amendement plus tard.

Son Honneur le Président pro tempore: Un amendement a déjà été présenté au Sénat, et nous allons devoir l'examiner maintenant.

Le sénateur Molgat: Quel amendement?

Son Honneur le Président pro tempore: Je parle de l'amendement présenté par le sénateur Corbin, appuyé par le sénateur Cools.

Il est proposé par l'honorable sénateur Bolduc, appuyé par l'honorable sénateur Lynch-Staunton, que ce projet de loi soit lu pour la troisième fois maintenant.